

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017

DATE DE CONVOCATION : 20 octobre 2017

N°2017-07-01bis

Conseillers en exercice : 63
Conseillers titulaires et suppléants présents : 53
Conseillers votants : 49
Dont pouvoirs : 3

Pour : 49
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2017 et le 26 octobre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Passirac, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique CHATELLIER remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - BAINES : M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme SWISTEK Florence, M. DELATTE Benoît, Mme GARD Patricia, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, Mme HUGUET Séverine - BARRET : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale - BROSSAC : M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHAMPAGNE-VIGNY : M. SAUMON Gérard - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - CONDEON : M. BOUTIN Christian - COTEAUX DU BLANZACAIS : Mme GRENOT Marie-Pierre - ETRIAIC : M. MASSE Bernard - GUIMPS : M. RAVAIL Pierre - GUIZENGEARD : M. GADRAT Christian - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LAGARDE SUR LE NE : M. TESTAUD Alain - LE TATRE : M. DESSE Bernard - MONTMERAC : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT-BONNET : M. GERVAIS Philippe - SAINT-FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT-LEGER : Mme BAUDINAUD Virginie - SAINT-MEDARD : Mme MONNEREAU Françoise - SAINT-VALLIER : M. FAVREAU Patrick - SAINTE-SOULINE : M. FAURE Jean-Marie - SALLES DE BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne - VAL DES VIGNES : M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme LELIEVE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)
Monsieur VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. DECELLE Guy
Monsieur Gérard DELETOILE (Baignes) a donné pouvoir à M. BAUDET Pierre (Baignes)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. GUILLON Jean-Jacques, M. HILAIRET Joël, Mme MARTINEAU Françoise.

Etaient excusés :

Mme DELPECH de MONTGOLFIER, M. BOBE Philippe, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme PARIS Marie-Nicole, Mme ROCHAIS Anne-Marie.

N°1bis - Objet : Décision modificative n°1 des budgets de la Communauté de Communes des 4B

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'adoption du budget prévisionnel de la CdC4B le 23 mars 2017.

Afin de permettre la fin de l'exercice budgétaire dans de bonnes conditions, il convient d'établir une première décision modificative pour les budgets de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président en donne lecture.

En synthèse les éléments principaux à retenir sont les suivants :

Section de fonctionnement – budget général :

- **Dépenses :**
 - o des réajustements de crédits en plus et en moins sur le chapitre Autres charges de gestion courante : + 169 484 € dont 168 710 € de participation à verser pour le Très Haut Débit;
 - o des réajustements de crédits en plus sur le chapitre des dépenses de personnel de + 7 000€
 - o en contrepartie d'une diminution de la totalité des crédits sur les dépenses imprévues de 104 594 €.

- **Recettes :**
 - o une recette supplémentaire concernant des rôles supplémentaires : + 38 159€
 - o une recette supplémentaire sur les subventions reçues non prévues : 33 731€ dont le projet de territoire durable (16 000€).

Section de fonctionnement – budget économie :

- **Dépenses :**
 - o des réajustements de crédits en plus sur le chapitre des dépenses de personnel de + 8 000€ pour le manager centre-ville
- **Recettes :**
 - o une recette supplémentaire sur les subventions reçues : + 8 000 €.

Section de fonctionnement – budget affaires scolaires :

- **Dépenses :**
 - o des réajustements de crédits en plus sur le chapitre des dépenses de personnel de + 40 000€ pour la fin des contrats aidés
 - o des réajustements de crédits en plus et en moins sur le chapitre Autres charges de gestion courante : 4 320€ pour les frais de gestion du contrat groupe santé.
 - o une diminution en partie des crédits sur les dépenses imprévues : - 44 320 €.

Section de fonctionnement – budget culture-sport-loisirs :

- **Dépenses :**
 - o des réajustements de crédits en plus sur les titres annulés sur exercices antérieurs : + 35 € ;
 - o une diminution des crédits des dépenses imprévues : - 35 €.

Section d'investissement – budget culture-sport-loisirs :

- **Dépenses :**
 - o des virements en plus et en moins sur l'opération conservatoire au compte 165 encaissement et remboursement de caution : + 500€
 - o un ajout de crédit à l'opération camping pour 1 063€ pour achat de mobilier
 - o des virements de crédit de l'opération conservatoire vers l'opération camping : -888€
- **Recettes :**
 - o des subventions de FCTVA pour l'opération camping : + 175 €.

Section d'investissement – budget Assainissement :

- **Dépenses :**
 - o des virements de crédit du compte 2188 Autres immobilisations au compte 2051 Logiciel pour 708€

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte les décisions modificatives des différents budgets 2017 telles que présentées ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Retire et remplace la délibération n°2017-07-01

Certifié exécutoire par le Président
 Reçu en Sous-Préfecture le : 06 NOV. 2017
 Publié ou notifié le : 06 NOV. 2017
 Touvérac, le 06 NOV. 2017

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 31 octobre 2017
 le Président,
 Jacques CHABOT.



